

10 ans après leur apparition en France, les maisons de naissance sont plébiscitées : 6 femmes sur 10 souhaitent y accoucher et 85% veulent les voir se développer !

Embargo de diffusion – 30 mai à 12h

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE

Près de dix ans après l'ouverture de la première maison de naissance en France et le souhait exprimé par le Gouvernement de développer ces structures dans les années à venir, le Collectif des maisons de naissance a sollicité l'IFOP pour interroger les femmes âgées de 18 à 45 ans au sujet de ces établissements. Ont-elles entendu parler des maisons de naissance ? L'accompagnement proposé les convaincraient-elles à y accoucher ? Ou encore, souhaiteraient-elles voir se développer plus largement les maisons de naissance en France ?

1) *En 2024, les maisons de naissance restent encore peu connues des Françaises*

Les maisons de naissance sont des établissements qui, sous la responsabilité exclusive des sages-femmes, accueillent les femmes enceintes avec une grossesse à bas risque, désireuses d'une approche peu médicalisée, pour le suivi personnalisé de leur grossesse jusqu'à l'accouchement. On dénombre aujourd'hui 9 établissements pérennes, répartis entre la métropole et l'outre-mer, contre 150 maisons en Allemagne et autant au Royaume-Uni.

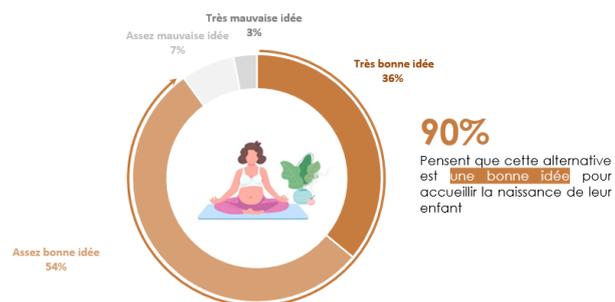
Conséquence probable du très faible nombre de maisons de naissance sur le territoire français, **leur notoriété reste assez peu élevée : seule un peu plus d'une femme sur quatre (27%) en a déjà entendu parler**. Dans le détail, les plus averties sont les femmes âgées de 35 à 45 ans (33%), les mères (35%), les cadres ou professions intellectuelles supérieures (35%) et celles possédant un diplôme du supérieur (35%).

2) *Malgré tout, le concept bénéficie d'un écho très favorable auprès des femmes en âge d'avoir des enfants*

Les maisons de naissance gagneraient visiblement à être mieux connues par leur public. Après avoir lu la présentation des maisons de naissance, les femmes interrogées expriment en effet un très fort attrait et soutien pour le développement de ces dernières.

- 9 femmes en âge d’avoir des enfants sur 10 (90%) sont séduites par l’idée et jugent qu’il s’agit d’une bonne alternative aux parents pour accueillir la naissance de leur enfant ;
- 85% des répondantes sont favorables à l’ouverture de nouvelles maisons de naissance en France ;
- Et 6 femmes sur 10 (59%) souhaiteraient elles-mêmes (ou auraient souhaité) avoir un suivi et un accouchement en maison de naissance – et même une majorité de répondantes qui n’avaient jamais entendu parler de ce type de structures en amont de l’enquête (56%) !

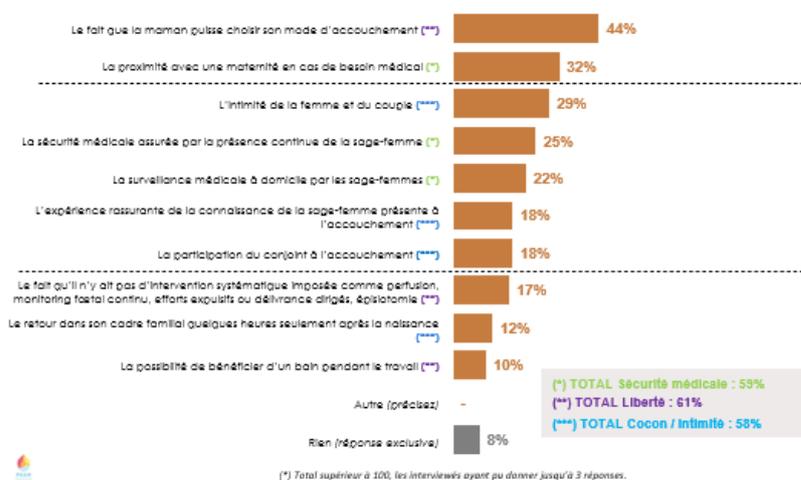
Question : Que pensez-vous de cette alternative que représentent les maisons de naissance aux parents pour accueillir la naissance de leur enfant ?



3) Ce qui les attire principalement sont la liberté de choix du mode d’accouchement, la sécurité médicale et les conditions d’accouchement plus intimistes

Ainsi, les trois atouts les plus identifiés sont : la possibilité du choix par la mère du mode d’accouchement (44%), la proximité avec une maternité en cas de besoin médical (32%) et l’intimité de la femme et du couple (29%).

Question : Qu’est-ce qui vous plaît le plus dans l’offre des maisons de naissance ?



LE POINT DE VUE DU COLLECTIF DES MAISONS DE NAISSANCE

Publié à l’occasion de la Semaine mondiale de l’accouchement respecté (SMAR), ce sondage démontre qu’une grande majorité de femmes souhaite pouvoir choisir leur mode d’accouchement, notamment en maison de naissance. Les maisons de naissance demeurent moins développées en France qu’aux Etats-Unis, au Royaume-Uni ou en Allemagne. Pourtant, elles peuvent contribuer au bien-être des femmes et de leur

entourage, à la prévention, par exemple des dépressions post-partum, et à la réduction des coûts du système de santé.

Une table-ronde se tient ce jeudi 30 mai à la maison de naissance de Paris sur la parentalité, avec Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et de la Famille entre 2019 et 2020, Benjamin Muller, chroniqueur TV et producteur de podcast, Fabienne Lacoude, journaliste et autrice, Joan Tissier, psychologue en PMI et Charlotte Mansion, sage-femme en maison de naissance.

POUR CITER CETTE ETUDE, IL FAUT UTILISER A MINIMA LA FORMULATION SUIVANTE :

*« Étude Ifop pour **Le Collectif des Maisons de Naissance** réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 3 au 10 mai 2024 auprès d'un échantillon de **1134 personnes** représentatif de la population française féminine âgée entre 18 et 45 ans, selon la méthode des quotas ».*

Si vous avez besoin d'une personne pour un commentaire, vous pouvez contacter Florence GOMEZ, Coprésidente du Collectif des maisons de naissance françaises (06 27 45 52 41).